

**MAIRIE  
DE  
SAINT PIERRE DE BELLEVILLE  
73220**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de conseillers :  
En exercice : 9  
Présents : 6  
Votants : 9

L'an deux mil vingt-cinq, le vendredi vingt-trois mai à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre de Belleville, dûment convoqué le 12/05/2025, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine BOUCLIER BEAUCHET, Maire.

Présents : Mme POLLET Catherine – Mrs BERARD Olivier – DEQUIER Gérard – POLLET Bernard – VILLARD Michel

Absents : SAMSON Julien a donné pouvoir à Olivier BERARD  
DUPONCHEL Magali a donné pouvoir à Christine BOUCLIER BEAUCHET  
VILLARD Dominique a donné pouvoir à Michel VILLARD

M. BERARD Olivier a été nommé secrétaire de séance.

**OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS 2025. Abroge et remplace la délibération N°2025-002 du 28 février 2025.**

**Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal vote les subventions aux associations pour l'année 2025:**

A.P.E.C (pêche) :	300 €
Comité des Fêtes :	300 €
Anciens Combattants :	300 €
Sou des écoles :	1000 €
Club Hurtibelle :	300 €
U.S.C.A Foot :	300 €
Patrimoine vivant :	300 €
Espace Danse :	300 €
Carré des jeunes :	300 €
ACCA	300 €
ADMR :	300 €
Resto du cœur	200 €
Présence et partage	300 €
Chorale Is'Arc	300 €
Divers :	200 €

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.*

*Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte.*

Le/la secrétaire de séance :



Pour copie conforme,

Le maire,

Christine BOUCLIER BEAUCHET

